

Compte rendu du Conseil Municipal **du jeudi 7 février 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 7 février, le Conseil Municipal de la Commune de PONT-SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick FETIVEAU, Maire,

Présents : Madame Martine CHABIRAND, Monsieur Christophe LEGLAND, Madame Marie-Anne DAVID, Monsieur Christian CHIRON, Madame Bernadette GRATON, Monsieur Jean-Marc ALLAIS, Madame Karine MENG, Monsieur Nicolas BERTET, Monsieur Youssef KAMLI, Madame Laure MICHOT, Madame Lucette POUVREAU, Monsieur Stéphane CHAUVET, Monsieur Philippe PLANTIVE, Monsieur Frédéric BARDY, Madame Sylvie DUBOIS, Monsieur Steve LANDAIS, Monsieur Bernard GENDRONNEAU, Madame Florence BOUDEAU, Monsieur Yvonick RAFFEGEAU, Monsieur Michel BRENON, Madame Mireille CHEVALIER, Madame Dominique BECAVIN, Monsieur Dimitri DENELEE, Madame Marie-Laure FLEURY.

Pouvoirs : Madame Gwladys BOUCARD donne pouvoir à Madame Martine CHABIRAND, Madame Isabelle YVON donne pouvoir à Monsieur Youssef KAMLI, Madame Corine PHILIPPE donne pouvoir à Madame Sylvie DUBOIS, Monsieur Philippe BRISEMEUR donne pouvoir à Monsieur Michel BRENON.

Madame Martine CHABIRAND a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 1^{er} février 2019

Présents : 25
Pouvoirs : 4
Votants : 29

1 – Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 20 décembre 2018

Monsieur le Maire expose :

Les membres du conseil municipal adoptent le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2018.

2 – Débat d'orientations budgétaires 2019

Monsieur le Maire expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2312-1 modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015,

Vu la note de synthèse sur les orientations budgétaires de la collectivité annexée à la présente délibération, Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Les membres du conseil municipal :

- prennent acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatives à l'exercice 2019 selon les modalités prévues par le règlement intérieur du conseil municipal, sur la base du rapport joint et ses orientations,
- autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3 – Compte rendu des décisions prises par le maire sur le fondement de la délégation permanente

Monsieur le Maire expose :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23, et en application des délibérations du 17 avril 2014 et du 15 septembre 2016, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre.

Considérant qu'en application des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT, le Conseil Municipal par délibérations du 17 avril 2014 et du 15 septembre 2016, a mis en œuvre une délégation permanente dans divers domaines d'activité relevant normalement de ses compétences,

Considérant que le Maire est tenu aux termes de l'article L.2122-23 du CGCT de rendre compte des décisions qu'il aura été amené à prendre dans le cadre de cette délégation d'attribution,

Considérant que ce compte-rendu est assurée à l'occasion de chaque réunion obligatoire du conseil municipal soit au moins une fois par trimestre,

Les membres du conseil municipal prennent note des décisions suivantes :

<i>Date</i>	<i>MARCHES PUBLICS Article 28 Code des Marchés Publics</i>
	<i>MARCHE PUBLIC</i>
	<i>COMMANDES</i>
	<i>Administration générale, animation population, Cohésion sociale</i>
<i>07/12/2018</i>	<i>GP2S – Gardiennage festival photo – 1 147.37€ TTC</i>
<i>21/12/2018</i>	<i>CIRIL- Mise en place interface avec le portail signature électronique- 1 944.00 € TTC</i>
<i>19/12/2018</i>	<i>LOLACOM – Film vidéo vœux – 3 252.10 € TTC</i>
<i>10/01/2019</i>	<i>DSMI – acquisition logiciel ADOBE CREATIVE CLOUD – 2 015.71 € TTC</i>
<i>26/01/2019</i>	<i>PICNIC PRODUCTION – Animation les garçons s'il vous plait - 1 600.00 € TTC</i>
<i>18/01/2019</i>	<i>ADAV – Acquisition 21 DVD – 1 300.00€ TTC</i>
<i>22/01/2019</i>	<i>BERGER LEVRAULT- Formation logiciel e-Magnus – 2 000.00 € TTC</i>
	<i>Environnement</i>
<i>04/12/2018</i>	<i>SPORTINGSOLS – Fourniture d'un chariot de manutention – 1 536.00 € TTC</i>
<i>06/12/2018</i>	<i>CAP OUEST SIGNALETIQUE - mobilier de signalétique et pédagogique Marais de l'île – 9 969.14 €</i>
	<i>Bâtiments, Voirie, Informatique</i>
<i>05/12/2018</i>	<i>SYDELA- Rénovation Eclairage public secteur des Ménanties 9 889.59 € TTC</i>
<i>05/12/2018</i>	<i>SYDELA Rénovation Eclairage public secteur La Vincée – 2 533.24 € TTC</i>
<i>06/12/2018</i>	<i>DESLANDES –Fourniture de produits entretien –1 451.02 € TTC</i>
<i>06/12/2018</i>	<i>GADAIS –Curage de fossés le Frety – 1 890.00 € TTC</i>
<i>06/12/2018</i>	<i>HANDYDYNAMIC –Acquisition d'un mini bus –27 990.00€ TTC</i>
<i>06/12/2018</i>	<i>SYDELA–Eclairage public rue des Garotteries et de l'enclose – 4 635.06 € TTC</i>

07/12/2018	ECR ENVIRONNEMENT – Etude complémentaire rue du Pays de Retz– 1 440.00 € TTC
07/12/2018	SYDELA – Eclairage public rue des Sables – 3 234.11 € TTC
12/12/2018	SAS BAUDRY TP – Création d'un réseau eaux pluviales rue des Marouettes – 5 492.40 € TTC
14/12/2018	ESVIA – Aménagement sécuritaire horizontal et vertical rue des Sables– 41 158.18 € TTC
14/12/2018	SAG VIGILEC Maintien signalisation temporaire rue du Pays de Retz –3 208.80 € TTC
14/12/2018	SDVI IVECO –remplacement Neiman –1 149.88€
19/12/2018	SYDELA – Eclairage public rue des Sports – 6 690.40 € TTC
30/12/2018	PRESQU'ILE ENVIRONNEMENT –Réhabilitation réseau eaux pluviales rue du Pays de Retz – 477 527,64 € TTC
30/12/2018	PRESQU'ILE ENVIRONNEMENT –Réhabilitation réseau eaux usées rue du Pays de Retz – 248 899,20 € TTC
20/12/2018	THERMIQUE DE L'OUEST – Prestation mise à jour de la GTB à la Médiathèque – 1 593.94 € TTC
21/12/2018	FOUSSIER – Acquisition cylindre blueship – 1 202.94 € TTC
16/01/2019	ESVIA– Aménagement sécuritaire carrefour Moulin Rouge – 4 576.74€ TTC
21/01/2019	2LM – Comptage routier – 1 344.00 € TTC
29/10/2018	GP2S –Marché ronde nocturne bâtiments communaux (marché 3 ans) 12 408.00 € TTC
29/10/2018	NEXECUR – Télésurveillance bâtiments communaux (marché 3 ans) -5 736,96 € TTC (montant annuel)
22/01/2019	COM LR – Modification réseaux téléphonique et électrique bâtiment service technique – 1 212.00 € TTC
22/01/2019	SYDELA – Remplacement mat et lanterne éclairage rue des hérons avenue de Grand lieu – 1 030.78€ TTC
25/01/2019	CREATAIC – Acquisition mobilier urbain rue de Nantes (barrières) – 2 520,00€ TTC